

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/09-446-1219 du 12/01/09

### **RECTIFICATIF - CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES - SESSION 2009**

Références : Arrêté du 23.12.2003 publié au J.O du 6.01.04 modifié par : l'arrêté du 9.03.04 paru au J.O du 19.03.04 et l'arrêté du 27.09.05 paru au J.O du 8.10.05 - Note de service n 2004/175 du 19 octobre 2004 parue au BO n 39 du 28.10.04

Destinataires : Chefs d'Etablissement publics et privés sous contrat 1er et 2nd degré - Personnels enseignants des premier et second degrés

Affaire suivie par : Mme TAVERNIER - Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

Les dispositions de ma circulaire publiée au Bulletin Académique n° 432 du 08/09/2008, et relative à la session 2009 de l'examen de la Certification Complémentaire, sont modifiées sur le point suivant :

Au lieu de lire « les entretiens pour la session 2009 se dérouleront en mars ou avril 2009 » il convient de lire « les entretiens se dérouleront dans la semaine du 16 au 20 février 2009 ».

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*